

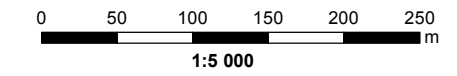
Sépaq Anticosti

Chasse au cerf - Saison 2018

Exclus:
Lac-Corneille Ouest
 Superficie du secteur: 1.09 Km²

- Accès en véhicule
- Courbe de niveau intermédiaire
- Courbe de niveau maîtresse
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Limite Sépaq Anticosti
- Chemin forestier (Véhicule)
- Sentier de chasse (Pédestre, VTT)
- Secteur de chasse
- Cours d'eau, lac
- Couvert forestier**
- Boisé (plus de 30 ans)
- Coupe récente (10 ans et moins)
- Non boisé

Note: L'état des chemins peut être variable d'un secteur à l'autre



Projection universelle transverse de Mercator (UTM)
 Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
 Quadrillage universel transverse de Mercator de 1 000 mètres
 Zone 20
 Équidistance des courbes de niveau : 10 mètres

L'échelle numérique est valide seulement lors de l'impression du document à 100%



2018-02

Malgré tout le soin apporté par la Sépaq à la préparation de cette carte, celle-ci ne peut garantir l'exactitude des informations qui y sont présentées. L'utilisateur dégage la Sépaq de toute responsabilité quant à l'utilisation de ces informations. Il est aussi à noter que les limites représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Pour toute interprétation, se référer à la description technique officielle. Les limites ainsi que toutes autres informations peuvent être modifiées sans préavis.

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentations, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Les secteurs de chasse représentés sur cette carte sont les limites applicables pour la saison 2018. Ces limites ont préséance sur tout autre document.

Données originales utilisées
 Années 1997
 Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000
 Cartes écoforestières
 Peuplement écoforestier 2017

Source des données utilisées
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
 © Gouvernement du Québec

